Directeur de l'Observatoire de l'opinion de la fondation Jean-Jaurès

Anne Bucher

département Travail, emploi, compétences - HCSP

et Pierre-Yves Cusset

département Société et politiques sociales - HCSP

avec la contribution de Jean Flamand **HCSP**

La Note flash est publiée sous la responsabilité éditoriale du Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

153 **HAUT-COMMISSARIAT** À LA STRATÉGIE **ET AU PLAN**

Liberté Égalité Fraternité

Jeunesse d'hier et d'aujourd'hui : le grand déclassement ?

En 2024, trois Français sur quatre estiment que « c'était mieux avant ». Cette nostalgie ne touche pas que les personnes âgées : deux jeunes de moins de 35 ans sur trois partagent ce diagnostic. Mais est-ce bien le cas ? Dans la France d'aujourd'hui, un jeune de 30 ans vit-il moins bien qu'un jeune de 30 ans au milieu des années 1970 ? Pour objectiver la situation des jeunes, à cinquante ans d'intervalle, cette note propose une compilation de données couvrant les grands domaines du niveau et de la qualité de vie : diplômes, emploi, revenus et prélèvements, patrimoine et logement, conditions de travail, famille et temps libre. Qu'en ressort-il?

Aujourd'hui, les moins de 30 ans ne représentent plus qu'un tiers des Français, contre un Français sur deux en 1975 (soit près de 2 millions de moins). Les jeunes sont, bien plus souvent que par le passé, des diplômés du supérieur : un sur deux contre un sur cinq au milieu des années 1970. Mais l'insertion professionnelle est devenue plus difficile et la précarité de l'emploi (CDD, intérim, etc.) s'est développée, surtout en début de carrière. Quant au diplôme, son rendement s'est érodé à mesure qu'il devenait moins rare : l'évolution de la structure des emplois n'a pas suivi celle des qualifications.

Les jeunes de 2025 ont en moyenne des revenus supérieurs à ceux de 1975, même en tenant compte de l'inflation. Mais la hausse des salaires entre les deux dates, très inférieure à celle du PIB par habitant, est aussi inférieure à celle qu'ont connue les salariés plus âgés. La position relative des jeunes, dans l'échelle des salaires, s'est donc dégradée. Entre 1975 et 2025, la part des seniors a augmenté et donc, aussi, le poids du financement de la santé et des retraites. Mais contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, la protection sociale n'est pas plus généreuse aujourd'hui qu'hier avec les plus âgés. Les plus de 60 ans concentrent de nos jours, beaucoup plus que par le passé, une grande part du patrimoine, notamment immobilier, alors que l'accès au logement et à la propriété est devenu beaucoup plus difficile pour les jeunes.

Du côté des conditions de vie, certains progrès sont difficiles à ignorer : réduction du temps de travail, augmentation du temps libre, accès à de nouveaux biens et services, nouveaux droits, notamment pour les femmes ou les minorités sexuelles. Mais dans le même temps ou en contrepartie, les trajectoires familiales et conjugales sont devenues moins linéaires, les situations de monoparentalité se sont développées, l'autonomisation à l'égard des parents est devenue plus tardive. Tout se passe comme si une forme de fragilité avait contaminé toutes les sphères, de la plus proche à la plus extérieure, de l'intime à l'état du monde et de l'environnement. La jeunesse n'est plus insouciante.

INTRODUCTION

« C'était mieux avant » : cette formule, désormais ancrée dans le débat public, traduit un sentiment diffus mais massif de déclassement, de désillusion face au présent et d'inquiétude pour l'avenir. À en croire l'opinion, la France serait sur une pente descendante : 87 % des Français estiment que le pays est en déclin, et 34 % jugent même ce déclin irréversible. Et ce ne sont pas seulement les générations les plus âgées qui adhèrent à cette vision pessimiste : 73 % des Français considèrent qu'« en France, c'était mieux avant », y compris 67 % des moins de 35 ans¹. Ce récit décliniste s'exprime avec une acuité particulière lorsqu'il s'agit de la jeunesse. Dans le débat public, à travers les discours politiques, les éditoriaux ou les controverses autour de la « génération sacrifiée » ou de « Nicolas qui paie », une idée s'impose : celle d'un pacte générationnel rompu.

Ce sentiment se diffuse dans une société qui a profondément évolué au cours des cinq dernières décennies. La France des années 1970 est un pays où le taux de chômage est proche de 4 % (quand celui-ci dépasse, parfois largement, les 7 % depuis les années 1980)², où le taux de croissance annuel moyen est supérieur à 4 % (contre 1,2 % en 2024)³, où la dette publique représente moins d'un quart du PIB (contre 113 % en 2024) et les dépenses publiques sont inférieures de 10 points de PIB à celles d'aujourd'hui. La France des années 1970, c'est aussi, entre autres, un territoire métropolitain où la température moyenne était inférieure de plus de 2 degrés⁴, un pays où 5 % des moins de 18 ans sont enfants d'immigrés extra-européens (18 % en 2021)⁵, où l'espérance de vie des hommes n'est que de 69 ans et celle des femmes de 77 ans (contre 80 et 86 ans à l'heure actuelle)6. Enfin, les Français sont aujourd'hui plus nombreux (près de 69 millions d'habitants en 2025, contre moins de 53 en 1975) et moins jeunes⁷ : en 1975, près de la moitié des Français n'avaient pas 30 ans (48 %), contre 34 % actuellement.

Alors, dans la France de 2025, un jeune de 30 ans vit-il moins bien qu'un jeune de 30 ans en 1975 ? Même si la notion de « bien vivre » comporte indéniablement une dimension subjective, l'objectif de cette note est d'ap-

porter des éléments factuels au débat public, en s'appuyant sur des données robustes touchant une pluralité de dimensions (éducation, emploi, patrimoine, logement, conditions de vie, structures familiales, temps sociaux, etc.). Un jeune d'aujourd'hui dispose-t-il de moins de ressources, d'un niveau d'éducation inférieur, d'un logement moins accessible, d'une trajectoire professionnelle plus instable, d'un cadre de vie dégradé par rapport à un jeune d'hier? Ou bien assiste-t-on à une recomposition des conditions de vie, mêlant progrès et fragilités ? Nous comparons⁸ les situations de la jeunesse à cinquante ans d'intervalle afin de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, sans céder à la nostalgie ni au catastrophisme. Loin de tout jugement global ou binaire, il s'agit d'objectiver les évolutions, de distinguer les véritables reculs des progrès réels. En soulignant aussi qu'il n'y a pas une jeunesse uniforme, aujourd'hui comme hier, nous chercherons à appréhender – imparfaitement – cette diversité de situations.

DIPLÔMES, REVENUS, PATRIMOINE : UNE JEUNESSE DÉCLASSÉE ?

Une jeunesse plus diplômée...

Depuis 1975, le niveau de diplôme de la jeunesse française a connu une progression spectaculaire, témoignant d'un processus massif d'allongement des études et d'élévation du niveau d'éducation. Là où, au tournant des années 1980, la proportion de bacheliers dans une génération était inférieure à 30 %, elle atteint aujourd'hui près de 80 %9. Cette massification ne s'est ainsi pas faite uniquement dans la voie générale : les filières technologique et professionnelle ont fortement contribué à cet essor, illustrant une diversification des parcours d'accès à la certification secondaire. Ainsi, en 2023, une génération compte près de 44 % de bacheliers généraux, 16 % de bacheliers technologiques et 20 % de bacheliers professionnels. L'accès au niveau d'études supérieures a progressé dans des proportions tout aussi impressionnantes. En 2023, plus d'un jeune sur deux de 25 à 34 ans est diplômé de l'enseignement supérieur (56 % chez les femmes, 48 % chez les hommes).

^{1.} Ipsos (2024), « Fractures françaises 2024 : une crise de confiance ? », enquête Fractures françaises pour Le Monde, le Cevipof, la Fondation Jean-Jaurès et l'Institut Montaigne.

^{2.} Insee (2025), Enquête Emploi en continu 2024, séries longues sur le marché du travail.

^{3.} Insee (2025), « Évolution du produit intérieur brut et de ses composantes. Données annuelles de 1950 à 2024 », Comptes nationaux, mai.

^{4.} Météo France (2025), Bilan climatique de l'année 2024.

^{5.} Botton H., Cusset P.-Y., Dherbécourt C. et George A. (2020), L'évolution de la ségrégation résidentielle en France : 1990-2015, Document de travail, France Stratégie, juillet.

^{6.} Insee (2025), Recensement de la population, Estimations de population, État-civil, statistiques et estimations.

^{7.} Ibid.

^{8.} Les données présentées dans cette note sont néanmoins des moyennes, ne reflétant pas toutes les hétérogénéités au sein de la population des jeunes. Elles permettent de dresser un portrait global de la jeunesse.

^{9.} Insee (2024), « Niveau de diplôme de la population - France, portrait social. Édition 2024 », Insee Références, novembre.



ENCADRÉ 1 - Quelques chiffres clés

En cinquante ans, la population française a augmenté de 30 % (de près de 53 millions à près de 69 millions entre 1975 et 2025), mais le nombre de jeunes s'est réduit : 3,8 millions de Français ont entre 25 et 29 ans aujourd'hui, alors qu'ils étaient 4,2 millions en 1975.

La génération de 1945 sortait de formation initiale en moyenne à un peu plus de 17 ans alors que la génération de 1990 terminait ses études à près de 21 ans. Ainsi, aujourd'hui, plus d'un jeune sur deux est diplômé du supérieur alors qu'ils étaient moins de 20 % parmi la génération de 1945. Mais 30 % des jeunes sans diplôme sont au chômage (contre 22 % en 1982), et moins de la moitié des 15-24 ans en emploi occupent un emploi stable (contre 75 % en 1982).

En 2013, près de deux tiers des jeunes de 18 à 24 ans vivaient chez leurs parents (59 % en 1973) et les 25-45 ans aux revenus les plus faibles étaient moins fréquemment propriétaires qu'en 1973 (17 % contre 35 %). L'âge moyen à l'héritage a reculé de dix ans en quarante ans (52 ans en 2020, contre 43 ans en 1980).

Un salarié à temps complet gagne en moyenne 34 % de plus en 2022 qu'en 1975 (en tenant compte de l'inflation) et l'écart entre les femmes et les hommes a été divisé par deux.

Mais en 1979, le revenu moyen (travail, capital et prestations sociales) – net des prélèvements obligatoires – des

30-34 ans était supérieur de 9 % à celui des 50-54 ans, alors que, quarante ans plus tard, il est inférieur de 13 %. Si la part des revenus des 30-34 ans destinée à financer la protection sociale est passée de 32 % à 38 % entre 1979 et 2019, c'est entre 40 et 60 ans que le poids du financement de la protection sociale, pour chaque individu, s'est alourdi.

Depuis le milieu des années 1970, la durée annuelle effective du travail en France a reculé d'environ 17 % en moyenne. La génération de 1995 devrait cumuler moins d'heures de travail effectives durant sa carrière que la génération de 1940 (61 500 contre 64 000 heures), et passer en moyenne vingt-six années à la retraite, soit 29 % de son existence, tout comme les générations passées.

En 1975, une femme avait son premier enfant en moyenne à 24 ans et plus de 80 % des jeunes étaient mariés à 30 ans. Aujourd'hui, l'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant dépasse 29 ans. À 30 ans, elles sont 28 % à être mariées, un mariage sur deux finit en divorce et une famille sur quatre est monoparentale.

Les Français accordent en moyenne trente minutes de moins par jour aux tâches domestiques, et disposent d'une heure vingt de temps libre en plus. Le temps libre s'est principalement reporté sur les écrans : plus de la moitié des 25-39 ans y passent plus de trois heures chaque jour.

Par comparaison, en 1975 seulement 21 % des 20-24 ans étaient inscrits en études supérieures¹⁰. La progression est d'autant plus marquante chez les femmes, qui ont rattrapé, puis dépassé les hommes en matière de réussite scolaire et de présence dans le supérieur. En 2023, 27 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ont un diplôme de niveau bac + 5 ou plus, contre 24 % des hommes¹¹.

Ainsi, les « moins » ou « plus » diplômés d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux d'hier : 41 % de la génération née en 1945 n'avaient aucun diplôme et, à l'autre extrémité, 33 % possédaient au moins le baccalauréat. Parmi

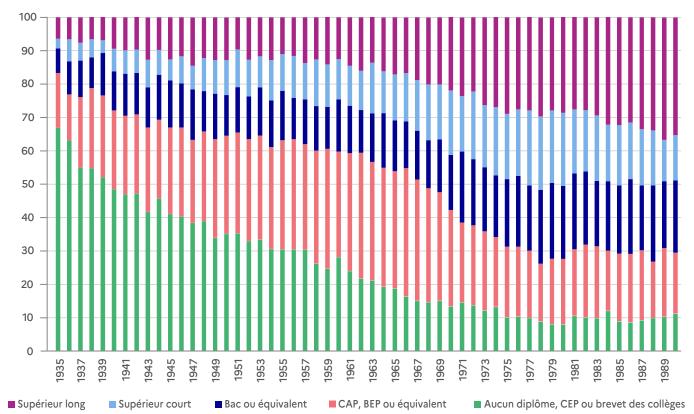
la génération de 1990, les 30 % les moins diplômés disposent d'une qualification du secondaire (CAP, BEP ou équivalent) et les 35 % les plus diplômés ont un diplôme de niveau supérieur à bac + 2 (voir Graphique 1 page suivante).

Cette massification scolaire s'est toutefois accompagnée d'une reproduction persistante des inégalités sociales d'accès aux diplômes. Si 81 % des enfants de parents diplômés de l'enseignement supérieur accèdent eux-mêmes à un diplôme du supérieur, cette proportion chute à 48 % pour les enfants dont les parents n'ont qu'un diplôme du secondaire, et à seulement 30 % pour ceux issus de familles peu ou pas diplômées¹².

^{10.} Iredu, Université hébraïque de Jérusalem, L'évolution de l'enseignement supérieur en France et en Israël (1972-1983), Cahier de l'Iredu, n° 39, Institut de recherche sur l'économie de l'éducation.

^{11.} Insee (2024), « France, portrait social », op. cit.

^{12.} *Ibid*. Les statistiques en fonction du niveau de diplôme des parents sont relatives à 2021, cette information n'étant collectée qu'une fois tous les huit ans dans l'enquête Emploi. Pour plus de précisions, voir également : Galtier B. et Harfi M. (2023), *Les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes*, rapport, France Stratégie, octobre.



Graphique 1 – Niveau de diplôme selon l'année de naissance

Champ: personnes nées et résidant en France métropolitaine, nées entre 1935 et 1990 et ayant terminé leurs études initiales.

Lecture: 67 % des personnes nées en 1935 n'ont aucun diplôme, le certificat d'études primaires (CEP) ou le brevet des collèges.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014-2020, calculs Dares (2024), « Comment l'âge de sortie des études et les débuts de carrière s'articulent-ils ? », Dares analyses, n° 21.

En somme, si la jeunesse de 2025 est incontestablement davantage formée que celle de 1975, cette évolution s'inscrit dans un contexte où les attentes éducatives ont été rehaussées, où les diplômes sont devenus un passage quasi obligé pour l'insertion professionnelle, et où les inégalités d'accès à ces diplômes restent encore marquées.

... mais une insertion professionnelle plus incertaine et un rendement des diplômes dégradé

Alors même que les jeunes sont plus diplômés qu'auparavant, leur insertion sur le marché du travail s'est fragilisée au fil des décennies. Les générations des années 1970 ont bénéficié d'un contexte économique favorable, caractérisé par une forte croissance économique¹³ et un taux de

chômage très faible: 3,6 % en 1975¹⁴. Avec l'allongement des études, les jeunes entrent plus tard dans la vie active (le taux d'activité des 15-29 ans a diminué jusqu'au milieu des années 1990¹⁵ pour atteindre 57 % en 2023) et connaissent des trajectoires moins linéaires. Le développement du chômage de masse dans les années 1980 s'est accompagné d'une diversification des formes (et d'une précarisation) de l'emploi qui a contribué à retarder et compliquer l'insertion sur le marché du travail des jeunes sortant de formation initiale. Ainsi, en 2023, 35 % des jeunes de moins de 25 ans sont en emploi et, parmi eux, seuls 43 % occupent un emploi stable (CDI ou poste de fonctionnaire). Ils étaient 75 % en 1982 parmi les 45 % de jeunes en emploi¹⁶. L'entrée dans la vie active des générations actuelles est marquée par des transitions plus fréquentes entre contrats courts (CDD, intérim) et chômage¹⁷, mais

^{13.} La France connaît une croissance moyenne du PIB de 5,3 % par an entre 1949 et 1974 : Insee (2014), « Trente ans de vie économique et sociale. Édition 2014 », Insee Références, janvier.

^{14.} Insee (2025), « L'essentiel sur... le chômage », enquête Emploi 2024, séries longues, Chiffres clés, août.

^{15.} Insee (2025), « Actifs de 15 à 29 ans », Formations et emploi. Édition 2025, *Insee Références*, février.

^{16.} Insee (2025), « Activité, emploi et chômage en 2023 et en séries longues », enquête Emploi en continu, Insee Résultats, juillet.

¹⁷ Les personnes nées dans les années 1960 avaient occupé en moyenne plus de quatre emplois à 40 ans (contre 2,7 emplois pour les personnes nées avant 1940) et près de la moitié avaient connu un épisode de chômage avant 2006 (contre environ 15 % pour les personnes nées avant 1940). Voir Insee (2012), « Les transformations des parcours d'emploi et de travail au fil des générations », Emploi et salaires. Édition 2012, Insee Références, février.



également par le développement de l'apprentissage (29 % des jeunes en emploi en 2023 sont en alternance ou en stage, contre 6 % en 1982¹⁸).

Cette situation est d'autant plus marquée pour les jeunes femmes. En 2023, la part des CDD dans l'emploi des femmes de moins de 25 ans est de 21 % (contre 16 % pour les hommes), et elles sont aussi plus nombreuses à occuper un emploi à temps partiel : 38 %, contre 16 % pour les jeunes hommes¹⁹. Cette dissymétrie pourrait s'expliquer à la fois par des choix sectoriels différenciés, une division genrée du travail qui perdure, mais aussi par des contraintes pesant plus fortement sur les femmes, comme la charge des responsabilités familiales.

Si le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans atteint 17 % en 2023, l'un des niveaux les plus bas enregistrés depuis 1982 (alors qu'il dépassait 25 % entre 2012 et 2016), les disparités entre peu diplômés et diplômés se sont accentuées. Le taux de chômage des jeunes non diplômés a ainsi progressé de 22 % à 30 % entre 1982 et 2023, alors que celui des diplômés du supérieur a diminué de 18 % à 11 %.

Par ailleurs, la hausse du niveau de diplôme ne s'est pas traduite par une transformation équivalente de la structure des emplois. Certes, entre 1982 et 2023, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'emploi des 15-24 ans a fortement augmenté (de 0,4 % à 8,5 %), tout comme celle des professions intermédiaires (de 11 % à 24 %)²⁰. Mais cette élévation des qualifications n'a pas effacé les segments inférieurs : la part des employés et ouvriers peu qualifiés dans l'emploi des jeunes diminue peu (elle passe de 40 % à 32 %). L'élévation du niveau de diplôme et de la qualification a finalement été plus rapide que l'évolution de la structure des emplois, entraînant de facto un décalage entre niveau de diplôme et niveau d'emploi²¹.

Ce phénomène de déclassement est visible notamment pour les diplômés du baccalauréat sortis depuis moins de cinq ans de formation initiale et en emploi : en 2021, 36 % d'entre eux occupaient un poste d'ouvrier ou d'emploi peu qualifié, contre seulement 11 % en 1983. Même chez les diplômés de niveau bac+2, la part de cadres ou de professions intermédiaires est passée de 77 % à 43 % entre 1983 et 2021²². La valeur du diplôme s'est érodée au fil du temps, particulièrement pour les diplômes intermédiaires dont le rendement salarial et statutaire est désormais moins assuré. Ce déclassement, visible, est ressenti par les jeunes d'aujourd'hui : en 2024, ce sont 15 % des jeunes en emploi qui jugent leurs compétences supérieures à ce qui est attendu sur leur poste²³.

Les salaires des jeunes ont moins progressé que ceux des actifs plus âgés

En 2024, le PIB par habitant en France est deux fois supérieur, en euros constants, à celui de 1975²⁴. Comment l'augmentation de cette richesse s'est-elle répartie au sein de la population ? Les jeunes de la génération actuelle sont-ils (dés)avantagés sur le plan salarial par rapport aux générations précédentes ? Par rapport au reste de la population ?

Il convient d'abord de rappeler que la croissance de la richesse ne s'est répercutée que partiellement sur les salaires nets. La hausse du chômage et plus encore le vieil-lissement de la population ont nécessité le financement d'un système de redistribution dont le coût a augmenté au cours des décennies. Les retraites représentaient par exemple 8 points de PIB en 1975, contre 14 points aujourd'hui²⁵. Résultat : le salaire annuel net moyen pour un temps complet n'a augmenté « que » de 34 % en euros constants entre 1975 et 2022²⁶.

Les jeunes ont-ils bénéficié de cette progression des salaires réels ? S'ils ont vu leurs salaires nets augmenter, c'est dans une proportion moindre que pour les salariés plus âgés. Ainsi, un jeune salarié ayant accédé à son premier emploi entre 2009 et 2011 percevait en moyenne, ses dix premières années de carrière, un salaire net annuel entre 11 % et 13 % plus élevé que celui d'un jeune entré sur le marché du travail entre 1975 et 1980, à durée de carrière identique²⁷. Mais les salaires ont progressé dans de plus fortes proportions pour le reste de la population²⁸.

¹⁸ Insee, « Activité, emploi et chômage en 2023 et en séries longues », op. cit.

^{19.} Ibid.

Ibid.
Voir Goux D. et Maurin É. (2019), « Quarante ans d'évolution de l'offre et de la demande de travail par qualification – progrès technique, coût du travail et transformation sociale », Économie et statistique, n° 510-511-512, 131-147, décembre ; et Picart C. (2020), « Le non-emploi des peu ou pas diplômés en France et en Europe : un effet classement du diplôme », Emploi, chômage, revenus du travail. Édition 2020, juillet.

^{22.} Centre d'observation de la société (2023), « Des générations de plus en plus souvent déclassées », avril.

^{23.} Insee (2025), « En 2024, 15 % des jeunes en emploi s'estiment déclassés dans leur emploi au regard de leurs compétences », Insee Focus, n° 361, septembre.

^{24.} Augmentation de 98 % (source : Banque mondiale).

^{25.} Drees, Les comptes de la protection sociale.

^{26.} Insee, « Évolution du salaire annuel net moyen des salariés dans le secteur privé à temps complet selon le sexe », base tous salariés.

^{27.} Insee, panel Tous salariés.

^{28.} Voir Insee (2021), « Salaires des générations 1940 à 1980 : des effets différenciés du contexte économique et du diplôme sur les trajectoires salariales », Emploi, chômage, revenus du travail. Édition 2021, Insee Références, juin.

Par conséquent, les salariés nés autour de 1980 percevaient en moyenne à 30 ans un salaire 20 % inférieur au salaire moyen de l'économie, alors que ceux nés en 1940 percevaient en moyenne à 30 ans un salaire 24 % supérieur au salaire moyen de l'économie²⁹. De manière plus générale, si l'on considère l'ensemble des revenus (travail, capital et prestations sociales) et que l'on compare, à une date donnée, les trentenaires aux cinquantenaires, on constate une dégradation relative de la situation des jeunes actifs. En 2019, le revenu moyen des 30-34 ans net des prélèvements obligatoires était inférieur de 13 % à celui des 50-54 ans. En 1979 au contraire, il y était supérieur de 9 %³⁰.

Un financement de la protection sociale qui s'alourdit pour les jeunes... mais aussi pour les plus âgés

Considérons maintenant la question du financement de la protection sociale, dont le poids s'est largement accru au cours du temps. La part des revenus³¹ des 30-34 ans destinée à financer la protection sociale est passée de 32 % en 1979 à 38 % en 2019. L'alourdissement est réel. Mais il concerne aussi les autres catégories d'âge, et singulièrement, ce qui n'est pas forcément intuitif, les plus de 60 ans. Ainsi, la part des revenus des 60-79 ans consacrée au financement de la protection sociale est passée de 12 % en 1979 à 27 % en 2019³². Cela est lié au recul de l'âge de la retraite et à la montée en charge de la contribution sociale généralisée (CSG). Plus globalement – cela est rarement souligné –, les dernières décennies ont été marquées par des réformes visant à ne pas faire peser le financement de la protection sociale sur les seuls salariés.

Pour faire un bilan de la générosité de la protection sociale à chaque âge, on peut raisonner en transferts nets, soit ce que chacun reçoit en moyenne de la protection sociale moins ce qu'il paye pour la financer. Et pour rendre les choses comparables dans le temps, on peut rapporter ces transferts nets au PIB par tête, qui est une forme de mesure du niveau de vie de la nation. On constate alors plusieurs faits intéressants (voir Graphique 2 page suivante).

Tout d'abord, les transferts nets sont moins généreux en 2019 pour les enfants et les adolescents (6-18 ans) qu'ils ne

l'étaient en 1979. Comme à ces âges on est principalement bénéficiaire, c'est le résultat de prestations qui ont évolué sur la période en moyenne moins vite que le PIB par tête. Mais, et c'est moins intuitif, les transferts nets sont aussi moins généreux après 60 ans. Il y a là deux effets : le recul de l'âge de départ à la retraite, qui repousse aussi le moment où l'on devient bénéficiaire net de la protection sociale ; la mise à contribution croissante des plus âgés au financement de la protection sociale, via notamment la mise en place et la montée en charge de la CSG. C'est entre 40 et 60 ans que le poids du financement de la protection sociale, pour chaque individu, s'est alourdi entre 1979 et 2019. Cela reflète à la fois la hausse globale des besoins de financement et la dégradation de la position relative des jeunes actifs dans l'échelle des salaires (voir supra).

Mais, et c'est sans doute la leçon principale de cet exercice de comparaison, si l'on dépense plus collectivement pour la protection sociale, ce n'est pas parce que celle-ci est plus généreuse à l'égard des plus âgés, c'est d'abord parce que les plus âgés sont beaucoup plus nombreux. Les frustrations des uns (les seniors nous coûtent de plus en plus cher) et des autres (le taux de remplacement de nos retraites diminue) ne sont donc pas incompatibles...

Il reste que le niveau de vie des retraités est globalement au même niveau que celui de l'ensemble de la population³³, contrairement à ce que l'on observait au milieu des années 1970 où il y était inférieur de 25 %³⁴. Mais cette situation pourrait ne pas durer. Selon les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR), à législation inchangée, le niveau de vie relatif des retraités devrait diminuer progressivement pour atteindre 87 % du niveau de vie de l'ensemble de la population en 2070 dans le scénario de référence. Et les retraités de demain sont précisément les jeunes d'aujourd'hui.

Le temps passé à la retraite a, lui, été relativement stable malgré la hausse de l'espérance de vie³⁵. Selon le COR, une personne née en 1945 devrait passer en moyenne vingtcinq années à la retraite, soit 29 % de sa durée de vie totale ; une personne née en 1995, elle, devrait passer vingtsix années en retraite, soit également 29 % de son existence³⁶. Autrement dit, la part de la vie passée à la retraite reste globalement constante, même si les conditions d'accès ont été

^{29.} Insee, panel Tous salariés.

^{30.} Comptes de transferts nationaux, calculs HCSP.

^{31.} Les revenus comprennent les revenus du travail « superbruts » (c'est-à-dire incluant les cotisations patronales), les revenus du capital et les prestations reçues en espèces.

^{32.} Albis H. (d'), Cusset P.-Y., Navaux J. et Pelletan J. (2021), « Protection sociale : qui paie le coût du vieillissement ? », La Note d'analyse, n° 103, France Stratégie, décembre.

^{33.} Mais inférieur à celui des actifs. Voir Conseil d'orientation des retraites (2025), Évolutions et perspectives des retraites en France, rapport annuel du COR, juin.

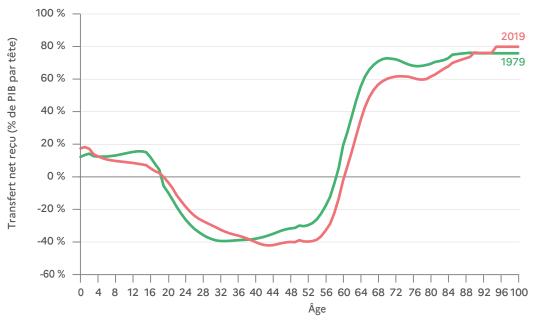
^{34.} Conseil d'orientation des retraites, 2023.

^{35.} L'espérance de vie des jeunes, à l'âge de 25 ans, a augmenté de huit ans pour les femmes et de dix ans pour les hommes entre 1975 et 2024. (Voir Insee, Statistiques de l'état-civil et estimations de population.)

^{36.} Conseil d'orientation des retraites (2025), Évolutions et perspectives des retraites en France, op. cit.







Lecture : en 1979, à 60 ans, un individu bénéficiait en moyenne d'un transfert net de protection sociale positif, équivalant à 20 % du PIB par tête de l'époque. En 2019, ce transfert net est en moyenne nul.

Source : Comptes de transferts nationaux et Comptes de la protection sociale, calculs HCSP

durcies (âge légal, durée de cotisation) – elle devrait toutefois diminuer dans les années à venir. Pour autant, l'incertitude concernant la pérennité du système de retraites n'existait pas en 1975, ce qui, indéniablement, modifie la capacité de la population à se projeter dans l'avenir. Notons ainsi que 59 % des 25-34 ans pensent désormais qu'ils bénéficieront de conditions de retraites moins bonnes que celles des retraités actuels et que 21 % des membres de cette même tranche d'âge considèrent même qu'ils ne bénéficieront pas de retraite³⁷.

Un patrimoine de plus en plus concentré chez les plus âgés

L'accumulation d'un patrimoine constitue un facteur structurant de l'autonomie des individus et de la sécurisation de leurs parcours de vie. En 1975, la trajectoire typique d'un jeune adulte de 30 ans incluait souvent l'acquisition d'un bien immobilier ou l'accumulation progressive d'une épargne, favorisée par une croissance soutenue, un marché du travail porteur, et un accès au crédit facilité par des situations professionnelles stables. En 2025, la situation est profondément différente: si certains jeunes parviennent toujours à se constituer un patrimoine, cet accès est de plus en plus différencié selon l'origine sociale, le soutien parental, ou le niveau de diplôme.

En cinquante ans, le patrimoine s'est en effet largement concentré dans les mains des plus âgés³⁸. En 1986, le patrimoine individuel net médian des ménages de 30-39 ans représentait un peu moins de la moitié (48 %) de celui des ménages de 50-59 ans³⁹. En 2021, il n'en valait plus que 28 %. À l'inverse, le patrimoine individuel net médian des plus de 70 ans valait seulement 36 % de celui des 50-59 ans en 1986, il en vaut aujourd'hui 118 % (voir Graphique 3 page suivante).

Une des raisons de cette concentration du patrimoine entre les mains des plus âgés est le **recul de l'âge moyen à l'héritage**. Alors qu'au début des années 1980, l'âge moyen des héritiers en ligne directe était de 43 ans, il se situait aux alentours de 52 ans en 2020⁴⁰. Une autre raison est que l'accès à la propriété de son logement, qui constitue souvent l'essentiel du patrimoine pour ceux qui en possèdent un, est devenu beaucoup plus difficile au cours du temps.

Certes, la part des 30-39 ans qui sont propriétaires occupants a légèrement progressé entre 1975 et 2015, passant de 40 % à 46 %. Mais cette hausse intervient dans un contexte où la part des ménages propriétaires augmente globalement encore plus fortement, passant de 45 % à 58 %. Surtout, l'accès à la propriété est devenu beaucoup plus inégalitaire : en 1973, dans le quart des 25-45 ans aux revenus les plus faibles 35 % étaient propriétaires, contre 43 % dans le quart

^{37.} Lévy J.-D., Bartoli P.-H. et Belaghene Y. (2025), Les Français et le système de retraite, étude Toluna et Harris interactive, mars.

^{38.} Insee (2024), « Les hauts patrimoines », Les revenus et le patrimoine des ménages. Édition 2024, Insee Références, octobre.

^{39.} Dherbécourt C. (2017), « Peut-on éviter une société d'héritiers ? », La Note d'analyse, n° 51, France Stratégie, janvier.

^{40.} Picketty T. (2013), Le capital au XXIe siècle, Paris, Seuil.

des 25-45 ans aux revenus les plus élevés. En 2013, les premiers n'étaient plus que 17 % à être propriétaires (baisse de 18 points), les seconds 67 % (augmentation de 24 points)⁴¹.

L'accès au logement, facteur majeur de déclassement intergénérationnel

Les inégalités face à l'accumulation du patrimoine révèlent une tendance importante à prendre en compte : l'effort financier pour accéder à la propriété s'est considérablement accru au fil des années. L'indice du prix des logements, qui rapporte ces prix aux revenus des ménages, a progressé de plus de 70 % entre 1975 et 2025⁴². Pour acquérir le même logement, avec le même taux d'effort initial et le même apport personnel, il faudrait compter théoriquement vingt-trois ans de remboursement en 2025 contre une dizaine d'années seulement en 1975⁴³. Dans les faits, la durée moyenne des emprunts immobiliers est passée de quatorze ans en 1975 à vingt-trois ans en 2025⁴⁴.

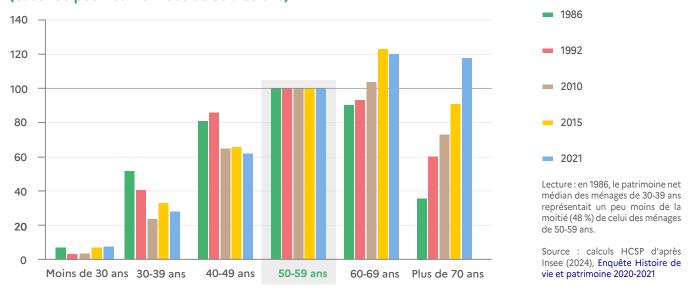
Si l'accès à la propriété de son logement est devenu plus inégal, c'est plus globalement l'accès au logement qui constitue désormais un défi pour beaucoup de jeunes adultes. Si l'on raisonne « à qualité constante », l'indice des loyers en 2025 est, contrairement à ce qu'on pourrait penser, inférieur à son niveau de 1975. Mais les loyers réel-

lement payés par les locataires ont, eux, bel et bien progressé, du fait d'une amélioration du confort des logements et d'une concentration des habitations dans les zones les plus tendues et donc les plus chères. Résultat : le poids du loyer dans les revenus des locataires a plus que doublé entre 1975 et 2015⁴⁵. Globalement, tous âges et statuts d'occupation confondus, le poids des dépenses liées au logement dans le revenu des ménages est passé de 14 % en 1975 à 22 % en 2022⁴⁶.

Le logement constitue certes un patrimoine pour ceux qui en sont propriétaires, mais il est pour tous, locataires comme propriétaires, un élément déterminant pour apprécier la qualité de ses conditions de vie. Celles-ci ne peuvent être réduites aux seules questions financières ou même d'emploi.

Pour résumer, il existe bel et bien un déclassement de la jeunesse sur certaines dimensions: le patrimoine est aujourd'hui bien davantage concentré dans les mains des plus âgés qu'il ne l'était en 1975 et, dans l'échelle des salaires, les jeunes actifs ont reculé par rapport aux salariés en milieu ou fin de carrière. Sur d'autres dimensions la situation est plus ambiguë. Le niveau de diplôme de la jeunesse a largement augmenté depuis les années 1975, mais il ne s'est pas traduit par une élévation identique des positions sociales. Nos jeunes sont confrontés à des statuts d'emploi plus précaires et à un rendement des diplômes moindre.

Graphique 3 – Évolution du patrimoine net médian en fonction des catégories d'âge (base 100 pour les individus de 50 à 59 ans)



^{41.} Bonnet C., Garbinti B. et Grobon S. (2018), « Rising inequalities in access to home ownership among young households in France, 1973-2013 », Économie et Statistique, n° 500-501-502, p. 117-138.

^{42.} IGEDD d'après insee (2025), Base immobilière notariale et indices notaires-Insee.

^{43.} Ibia

^{44.} IGEDD, ibid.; Banque de France, « Durée moyenne des prêts à l'habitat pour l'acquisition d'une résidence principale, ensemble des emprunteurs, en année ».

^{45.} IGEDD, ibid.

^{46.} Insee (2023), « France, portrait social. Édition 2023 », novembre.



Mais, au-delà de ces aspects statutaires ou financiers, les jeunes de 2025 ont des conditions de vie concrètes assez différentes de celles de leurs aînés. Ce sont ces dimensions que nous allons explorer à présent.

1975-2025 : UNE TRANSFORMATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA JEUNESSE

Travail: moins d'heures, un sentiment de pression accru

Depuis le milieu des années 1970, la durée annuelle effective du travail en France a reculé d'environ 17 % en moyenne, soit près de 350 heures, pour s'établir à 1 592 heures en 2024⁴⁷. Ce mouvement s'est déroulé en plusieurs étapes : une première baisse sensible entre 1975 et 1983 (-145 heures), suivie d'une phase de stabilité jusqu'au début des années 1990. Une nouvelle diminution marquée intervient ensuite entre 1991 et 2003 (- 210 heures), avant que la tendance ne se fige durablement. Sur le long terme, plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Les transformations de la structure de l'emploi (essor du salariat, progression du temps partiel) ont pesé de manière continue sur la durée annuelle du travail jusqu'au début des années 2000. À cela se sont ajoutés des dispositifs législatifs : cinquième semaine de congés payés, abaissement de la durée hebdomadaire du temps complet de 40 heures à 39 heures puis à 35 heures.

Si les générations actuelles travaillent en moyenne moins d'heures au cours d'une année, qu'en est-il sur l'ensemble d'une vie ? Le nombre d'heures de travail exigées pour obtenir une retraite à taux plein est aujourd'hui inférieur : les personnes ayant une carrière complète à temps plein, nées au début des années 1940, auraient dû travailler plus de 73 000 heures pour obtenir une retraite à taux plein. La durée de travail exigée tombe à moins de 69 000 heures pour celles nées à partir de la fin des années 1970⁴⁸. Dans les faits, les durées moyennes de travail, pour des carrières validées effectives, sont inférieures : un individu né au début des années 1940 a en moyenne travaillé un peu plus de 64 000 heures au cours de sa carrière. Malgré l'allongement de la durée d'assurance requise pour le taux plein, la génération de 1995 devrait cumuler moins d'heures de tra-

vail validées durant sa carrière (environ 61 500), compte tenu d'une entrée plus tardive en emploi (en lien avec l'allongement de la durée des études), de trajectoires professionnelles moins linéaires et de la réduction du temps de travail hebdomadaire.

Au-delà de l'évolution de la durée du travail, c'est aussi l'organisation concrète du temps de travail qui a changé. Depuis les années 1980, les horaires atypiques de travail (travail du dimanche et de nuit) se sont diffusés⁴⁹ et le travail s'est intensifié. Si les modalités de suivi des horaires ont évolué (avec un recours accru aux outils de pointage au détriment du contrôle direct par l'encadrement), le rythme de travail est de plus en plus dicté par des contraintes techniques, organisationnelles et hiérarchiques, avec des délais courts à respecter⁵⁰. En trente-cinq ans, la part des jeunes salariés de 25 à 29 ans qui déclarent un rythme de travail imposé par une demande extérieure exigeant une réponse immédiate a presque doublé (55 % en 2019 contre 28 % en 1984), une évolution qui s'explique principalement par la tertiarisation de l'économie (métiers de services) et que l'on observe pour l'ensemble de la population.

Ainsi, alors que le sentiment de pénibilité physique au travail a peu évolué entre générations, celui d'une pression au travail s'est accru⁵¹. Les jeunes sont plus fréquemment soumis à un contrôle hiérarchique permanent (29 % en 2019 contre 17 % en 1984), et près d'un tiers (32 % en 2019) déclarent travailler « toujours » ou « souvent » sous pression⁵². Parallèlement, le manque de reconnaissance et le sentiment de déclassement se sont accentués au fil des générations⁵³. Si ces évolutions diffèrent selon les catégories socioprofessionnelles, c'est surtout l'effet générationnel qui domine. Au-delà des mutations de l'organisation du travail, elles témoignent d'une transformation structurelle du rapport au travail.

Familles : plus de libertés, plus d'égalité et plus d'instabilité

En un demi-siècle, les trajectoires conjugales ont été profondément transformées. Là où le mariage représentait autrefois l'unique forme d'union socialement reconnue,

^{47.} Voir Insee (2024), « Enquête Emploi en continu 2023 – séries longues », Insee Résultats, juillet.

^{48.} Coquet B. (2025), « Temps de travail au fil des générations : la baisse est à venir », OFCE, septembre.

^{49.} Insee (2019), Quarante ans d'évolutions de la société française, « Éclairage ».

^{50.} Voir l'outil de datavisualisation: Dares (2023), 35 ans d'évolutions des conditions de travail, novembre. Les jeunes salariés de 25 à 29 ans déclarent plus souvent un rythme de travail imposé par des contraintes techniques (15 % en 2019, contre 6 % en 1984), une dépendance vis-à-vis de collègues (33 % en 2019, contre 12 % en 1984), ou encore par des normes et délais courts à respecter (23 % en 2019, contre 5 % en 1984).

^{51.} Insee (2012), « Les transformations des parcours d'emploi et de travail au fil des générations », Emploi et salaires. Édition 2012, Insee Références, février.

^{52.} Dares (2023), 35 ans d'évolutions des conditions de travail, op. cit.

^{53.} Insee (2012), « Les transformations des parcours d'emploi et de travail au fil des générations », op. cit.

on observe désormais une diversification croissante des modalités d'entrée dans la vie de couple⁵⁴, avec un recul net du mariage au profit du concubinage et, dans une moindre mesure, du Pacs (pacte civil de solidarité). En 1975, à 30 ans, 81 % des hommes et 85 % des femmes étaient mariés. En 2020, les proportions étaient respectivement de 20 % et 28 %⁵⁵. Au-delà d'être une alternative au mariage, la mise en place du Pacs en 1999 a contribué à l'officialisation d'unions, et notamment en consacrant la reconnaissance légale des couples de même sexe, avant que le mariage ne devienne possible pour eux en 2013⁵⁶.

Les unions sont aussi moins durables: le taux de divorces pour cent couples mariés s'élevait à quinze en 1975 et est aujourd'hui de l'ordre de cinquante. Quelle que soit la forme des unions, les séparations ont fortement progressé: 28 % des relations débutées entre 2000 et 2009 étaient rompues après cinq ans, contre 12 % de celles débutées entre 1970 et 1979⁵⁷. Cette instabilité se traduit aussi par une hausse du nombre de familles monoparentales et de familles recomposées, aujourd'hui devenues des configurations familiales courantes. Ainsi, en 1990, seulement 11 % des moins de 18 ans vivaient dans des familles monoparentales, contre 21 % en 2018. Les familles monoparentales représentaient 12 % des familles en 1990, contre 24 % en 2018⁵⁸.

L'entrée dans la parentalité s'est, elle aussi, profondément transformée depuis les années 1970, avec plus de naissances hors mariage (plus de 60 % en 2020, contre 10 % en 1975) et un recul de l'âge auquel les jeunes adultes deviennent parents. En 1975, l'âge moyen au premier enfant était d'environ 24 ans pour les femmes. En 2023, il dépasse 29 ans⁵⁹. Ce recul de près de cinq ans en l'espace de cinq décennies témoigne d'une reconfiguration en profondeur du cycle de vie. Plusieurs facteurs s'articulent : prolongement des études, insertion professionnelle plus tardive, précarité de l'emploi, mais aussi évolution des aspirations individuelles.

Le coût du logement, évoqué plus haut, affecte également les parcours de vie : le départ du domicile parental avec autonomie financière est de plus en plus tardif – non par choix, mais par contrainte économique. Ainsi, la part des 18-24 ans vivant chez leurs parents est passée de 59 % en 1973 à 65 % en 2013 et celle des 25-29 ans est passée de 14 % à 21 % sur la même période⁶⁰. Le logement autonome devient un passage plus complexe, retardant l'installation en couple ou la fondation d'une famille. Il contribue également à accentuer les inégalités sociales entre les jeunes : ceux qui bénéficient d'un appui familial (aide à la caution, donation, rachat d'un bien) sont avantagés dans l'accès à la propriété ou à un logement plus confortable.

La diversification des trajectoires de vie s'est faite dans un contexte où, depuis 1975, les droits des femmes se sont largement renforcés et sont venus, pas à pas, transformer la société. Une femme de 30 ans en 1975 n'avait, par exemple, pas accès à la contraception dans le début de sa vingtaine (la loi autorisant la contraception date de 1967) et venait tout juste de se voir reconnaître le droit à l'avortement (loi Veil du 17 janvier 1975). Par ailleurs, une femme de 30 ans en 1975 n'avait que depuis dix ans l'autorisation d'ouvrir un compte bancaire en son nom et de travailler sans le consentement de son mari (loi du 13 juillet 1965). En outre, il faudra attendre la loi du 13 juillet 1983 (dite « loi Roudy ») pour que soit affirmé le principe de l'égalité entre les sexes dans tous les champs professionnels (recrutement, rémunération, promotion ou formation). Rappelons que l'écart de salaire net moyen entre les femmes et les hommes a depuis été divisé par deux (14 % en 2022, contre 27 % en 1983 pour les salariés à temps complet⁶¹), principalement parce que les inégalités dans l'accès aux emplois les mieux rémunérés sont moindres⁶²; c'est un élément significatif d'évolution positive entre les deux générations. Ces inégalités demeurent néanmoins beaucoup plus importantes parmi les salariés ayant des enfants.

Temps sociaux : une plus grande place pour les loisirs... et pour les écrans

Entre 1974 et 2010, la répartition du temps quotidien des Français a connu des évolutions notables : le temps consacré aux activités professionnelles et domestiques a décru, au profit d'une augmentation de la durée des loisirs⁶³.

^{54.} Régnier-Loilier A. (2023), « Un demi-siècle d'évolution du couple et de la famille en France. Panorama démographique », Recherches familiales, n° 20, p. 83-103.

^{55.} Voir Ined d'après Insee (2025), « Population par sexe et groupe d'âge », estimations de population, mars.

^{56.} Témoignant d'un effet de rattrapage, ce sont près d'un quart des Pacs contractés en 2000 (année suivant la création du dispositif) qui l'ont été entre deux personnes de même sexe. En 2019, les unions entre deux personnes de même sexe représentaient 4 % de l'ensemble des Pacs et 3 % des mariages. Régnier-Loilier A. (2023), « Un demi-siècle d'évolution du couple et de la famille en France. Panorama démographique », op. cit. 57. Ibid.

^{58.} HCFEA (2021), *Panorama des familles d'aujourd'hui*, rapport du Conseil de la famille, septembre.

^{59.} Insee (2025), « Un premier enfant à 29,1 ans en 2023 : un âge qui continue d'augmenter », Insee Focus, n° 356, juillet.

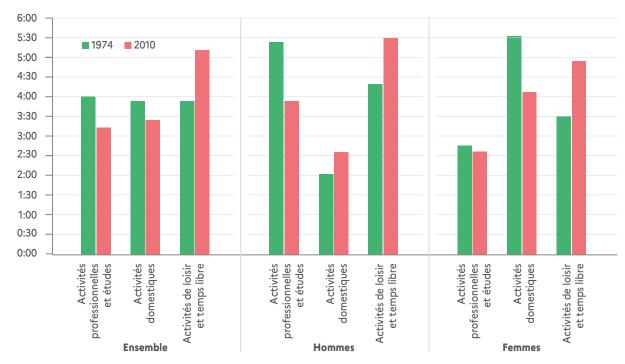
^{60.} Insee (2018), « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », Insee Première, n° 1686, janvier.

^{61.} Dataviz salaires, Inégalités femmes-hommes.

^{62.} Insee (2020), « Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé », Insee Première, n° 1803, juin.

^{63.} Insee (2015), « La vie quotidienne en France depuis 1974. Les enseignements de l'enquête Emploi du temps », Économie et Statistique, n° 478-479-480, octobre. Les évolutions des temps personnels, consacrés au sommeil ou aux repas, sont de moindre ampleur. Les données sont issues des enquêtes Emploi du temps (1974, 2010) et portent sur le champ des personnes de 18 ans ou plus, vivant en France urbaine. La prochaine vague de l'enquête sera réalisée par l'Insee en 2025/2026.





Graphique 4 – Évolution des temps sociaux des Français entre 1974 et 2010

Lecture: en 1974, les Français consacraient en moyenne quatre heures par jour aux études ou activités professionnelles. La moyenne est calculée sur tous les jours de l'année (y compris week-end et jours fériés).

Champ: personnes de 18 ans ou plus (actives ou inactives), France urbaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1974 et 2010

En moyenne, les Français (de 18 ans ou plus, y compris retraités et chômeurs) consacraient 3h13 par jour aux études ou au travail en 2010, soit 45 minutes de moins qu'en 1974 (voir Graphique 4). Ces temps incluent les trajets domicile-travail (ou lieu d'études) qui ont peu évolué sur la période (environ 23 minutes par jour). La moindre place du travail ou des études dans la journée des Français reflète non seulement la réduction du temps de travail, mais aussi le poids croissant du chômage et le vieillissement de la population. La place des activités domestiques dans le quotidien des Français a également reculé, de 3h53 à 3h25 par jour, ce qui témoigne probablement à la fois de la diffusion d'équipements facilitant les tâches ménagères et des évolutions dans les modes de vie (externalisation des tâches avec le développement des services à la personne). Le temps de travail total a néanmoins diminué de façon genrée: les hommes ont connu une plus forte baisse du temps de travail rémunéré quand les femmes, de plus en plus actives, ont connu une baisse du temps d'activité domestique.

En parallèle, le temps libre s'est sensiblement accru, passant de 3h53 à 5h11, confirmant l'importance croissante

accordée aux loisirs, et, plus largement, l'aspiration à un épanouissement personnel en dehors de la sphère professionnelle. En 2022, seulement 34 % des 18-24 ans déclaraient ainsi que le travail occupait une place très importante dans leur vie, contre 52 % pour les loisirs et 70 % pour leur famille⁶⁴. Si la pratique du sport s'est renforcée, notamment chez les femmes, le temps consacré à la lecture a diminué. L'augmentation du temps libre s'est principalement reportée sur les écrans (avec une augmentation du taux d'équipement des ménages et une diversification des modes d'accès aux contenus audiovisuels), qu'il s'agisse du temps passé devant la télévision ou des activités telles que les jeux vidéo. Aujourd'hui, neuf personnes sur dix sont équipées d'un smartphone, et 72 % déclarent passer plus de deux heures par jour devant les écrans pour un usage personnel⁶⁵. Plus de la moitié des 25-39 ans y passent plus de trois heures et 31 % estiment ce temps excessif (un sentiment d'addiction étroitement lié à l'usage des réseaux sociaux).

Ces tendances illustrent un mouvement global de rééquilibrage du temps quotidien depuis les années 1970 : moins de travail et de tâches domestiques.

64. Ifop (2022), Les jeunes et la valeur travail, étude Ifop pour Marianne, novembre. 65. Arcep (2025), « Le baromètre du numérique ». Édition 2025, mars.

CONCLUSION

Les jeunes ont-ils subi un déclassement depuis cinquante ans ? La réponse dépend du point de comparaison – et du domaine étudié. S'agit-il de comparer la situation des jeunes de 2025 à celle des jeunes de 1975 ou bien de comparer, aujourd'hui, la situation des jeunes et des plus âgés ?

Par rapport aux jeunes d'il y a cinquante ans, ceux d'aujourd'hui sont plus diplômés, mieux payés, leurs semaines de travail sont plus courtes, ils disposent de plus de temps libre et ont accès à des biens et services qui n'existaient pas hier. Mais ils ont aussi des emplois plus précaires, le rendement de leur diplôme s'est érodé et ils ont des difficultés d'accès au logement que les jeunes des années 1970 ne connaissaient pas. Ce dernier point, le logement, est central dans le déclassement que ressentent de nos jours les jeunes actifs.

S'ils se comparent aujourd'hui aux plus âgés, le constat est plus amer : les jeunes ont en effet reculé dans la hiérarchie des salaires, et plus encore dans celle des patrimoines. Les jeunes peuvent certes devenir propriétaires, mais au prix d'un effort financier considérablement plus lourd que celui exigé de leurs parents, et dans un contexte où les aides familiales jouent un rôle déterminant. Cette dépendance accrue à l'égard du soutien parental creuse les écarts entre ceux qui disposent d'un capital de départ et ceux qui doivent avancer seuls.

Par ailleurs, les modes de vie de la jeunesse se sont largement diversifiés au fil des ans : recul du mariage, instabilité accrue des unions, report de l'âge de la parentalité, élargissement des formes familiales, transformation des temps sociaux... Ces évolutions traduisent à la fois une aspiration à l'autonomie individuelle et une fragilisation de certains repères collectifs.

Enfin, les jeunes de 2025 devront faire face à des défis auxquels leurs aînés n'étaient pas confrontés. La jeunesse actuelle est sans doute moins insouciante, plus inquiète pour l'avenir. Ainsi, 80 % des moins de 35 ans se disent préoccupés par le changement climatique⁶⁶. C'est donc aussi dans la perception de ces évolutions globales, sur lesquelles chacun a peu de prise, que doit se comprendre le malaise de la jeunesse actuelle.

66. Le Monde, Fondation Jean-Jaurès, Sciences-Po, Institut Montaigne (2024), Fractures françaises, novembre.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HAUT-COMMISSARIAT À LA STRATÉGIE ET AU PLAN SUR :





Directeur de la publication : Clément Beaune, Haut-commissaire à la Stratégie et au Plan ;

Directeur de la rédaction : Antonin Aviat

Secrétariat de rédaction : Éléonore Hermand, Valérie Senné ;

Dépôt légal : octobre 2025 ;

N° ISSN : 2556-6059 ;

Contact presse: Matthias Le Fur, directeur du service Édition-Communication-Événements, 01 42 75 61 37, matthias.lefur@strategie-plan.gouv.fr

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Il éclaire les choix collectifs sur les enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, technologiques et culturels, dans un cadre national et européen.

France Stratégie et le Haut-commissariat au Plan deviennent le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan.